

HABILITATION ÉLECTRIQUE – PERSONNEL NON ÉLECTRICIEN - FORMATION INITIALE - NIVEAU BS BE MANOEUVRE

Durée: 14.00 heures (jours)

Profils des apprenants

- Personnes devant effectuer des travaux d'ordre non électrique ou des manœuvres de disjoncteur dans les locaux d'accès réservé aux électriciens ou au voisinage de pièces nues sous tension.
- Personnes devant effectuer des petits dépannages hors tension (bouton poussoir, ampoule, prise électrique, convecteur, volets roulants, chauffe-eau, ...) en basse tension.

Prérequis

- Connaissances de base en électricité et bonne maîtrise de la langue française

Accessibilité et délais d'accès

15 jours

Objectifs pédagogiques

- A l'issue de la formation, le participant sera capable :
- d'énoncer les risques d'accidents lors de travaux non électriques en zone de voisinage simple des installations électriques haute (HTA) et basse tension (BT),
- de transposer les règles exposées dans le cadre de son activité,
- de mettre en application les prescriptions de sécurité de la norme NFC 18-510 lors de travaux non électriques sur les ouvrages électriques et adopter une conduite pertinente en cas d'accident d'origine électrique,
- de s'assurer de son aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à son établissement.
- En fonction des résultats acquis, cette formation permettra à l'employeur d'habiliter le participant en toute connaissance de cause au niveau d'habilitation visé (B0-BF-H0-H0V-HF-BS-BE Manœuvre -BP)

Contenu de la formation

- PARTIE 1 : NOTIONS ELEMENTAIRES D'ELECTRICITE
 - Dangers de l'électricité
 - Exemples d'accident
 - Classement et habilitations
 - Étude du matériel électrique (disjoncteur, différentiel, fusible, etc.),
 - Principe et exemple de verrouillage
 - Manœuvres et condamnations pour travaux non électriques
 - Interventions et travaux électriques autorisés pour les habilitations BS
 - Limite des travaux non électriques en HT
- PARTIE 2 : NOUVEAUX DÉCRETS
 - Nouvelles préconisations des services de la CNAM-INRS suivant la norme NFC 18-510

AGENCE SECURITE CENTRE DE FORMATION

ASCF - 11 Chemin de la Salvetat, ZI en Jacc231770 COLOMIERS- SIRET 879 413 979 00011- N° TVA Intra : FR59 879413979. APE 8559A - TÁ : 05 34 30 06 54

Déclaration d'activité auprès du Préfet de la Région OCCITANIE n°76311002331. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Art L612-14 du CSI : l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. Elle n'engage en

aucune manière la responsabilité des pouvoirs publics. CNAPS FOR-031-2027-01-14-

20220787350

Habilitation INRS 149799/2021/SST-01 - N° agrément ADEF : 31-21-06-24-01 / 31-21-06-24-02Page 1 / 2

- Objectifs nouveaux pour la formation théorique et les prérequis associés
- Définition des opérations dites « non électriques »
- Les nouvelles zones de travail en champ libre et à l'intérieur d'un local sur un chantier électrique
- Définition des savoir-faire associés aux niveaux d'habilitation
- Les nouveaux indices en habilitation électrique et les tâches associées (BE, BS)
- PARTIE 3 : INTERVENTIONS ET TRAVAUX SUR LES INSTALLATIONS ET EQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES (LIMITE AUX BE & BS)
 - Matériel de sécurité spécifique aux dangers électriques
 - Outils électriques portatifs à main (choix du matériel)
 - Principe de consignation pour travaux non électriques et interventions dans le cadre du BS
 - Remplacement de lampes, interrupteurs, prises et luminaires
 - Incendie dans les installations électriques
 - Secourisme
- PARTIE 4 : MISE EN PRATIQUE
 - Sur matériel de l'organisme de formation ou sur les installations propres à l'établissement (en cas de formation intra).
- PARTIE 4 : CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
 - Théorique et pratique suivant NFC 18-510

Organisation de la formation

Équipe pédagogique

Responsable Pédagogique + Formateurs spécialisés

Ressources pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mises en situation
- Formulaires d'évaluation de la formation
- Certificat de réalisation de l'action de formation

Prix : Nous consulter

Version : 6 mai 2024

AGENCE SECURITE CENTRE DE FORMATION

ASCF - 11 Chemin de la Salvetat, ZI en Jacc231770 COLOMIERS- SIRET 879 413 979 00011- N° TVA Intra : FR59 879413979. APE 8559A - TÁ : 05 34 30 06 54

Déclaration d'activité auprès du Préfet de la Région OCCITANIE n°76311002331. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Art L612-14 du CSI : l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. Elle n'engage en aucune manière la responsabilité des pouvoirs publics. CNAPS FOR-031-2027-01-14-20220787350

Habilitation INRS 149799/2021/SST-01 - N° agrément ADEF : 31-21-06-24-01 / 31-21-06-24-02Page 2 / 2